



Route, rail, raffinage, pétrochimie : **DES GRÈVES CONTRE LA LOI TRAVAIL!**

RENAULT TRUCKS

18 mai 2016

Hollande et Valls ont décidé de passer en force en recourant à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter la loi Travail sans vote. La plupart des députés « frondeurs » et écologistes ont choisi de laisser passer le texte plutôt que de voter la motion de censure et provoquer la chute du gouvernement, au prétexte de ne pas mêler leurs voix à celles de la droite.

Mais la partie n'est pas finie ! D'une part, le texte n'est pas encore définitivement adopté car il doit être examiné par le Sénat, où la droite va jouer la surenchère, avant de revenir devant l'Assemblée.

Des grèves contre la loi Travail

D'autre part, une nouvelle vague de grèves a commencé. Hier, les routiers ont entamé une grève reconductible. Demain et jeudi, les cheminots suivront. Les salariéEs du raffinage et de la pétrochimie du groupe Total se sont mis en grève également hier, jusqu'à jeudi, date à laquelle ils se réuniront en assemblées générales pour décider le cas échéant « l'arrêt complet des raffineries et des complexes pétrochimiques ». Dans d'autres professions, les appels à la grève s'enchaînent : Air France, La Poste, les ports et docks... C'est bien la seule façon d'obliger le gouvernement à retirer la loi Travail : cesser de travailler toutes et tous, aller vers l'arrêt de l'activité économique du pays. Alors le gouvernement céderait et, peut-être, tomberait. L'occasion est trop belle : c'est maintenant !

Dégageons le gouvernement et sa loi !

Le gouvernement utilise la violence policière pour diviser, réprimer les manifestantEs. Il vient de prononcer des interdictions individuelles de manifester, en utilisant les « assignations à résidence » que permet l'Etat d'urgence, en principe dirigé contre les terroristes. Il criminalise les opposantEs en les poursuivant et les condamnant à de lourdes peines. Il s'appuie sur les syndicats de policiers influencés par la droite et l'extrême droite qui dénoncent la « haine

anti-flic » (voir leurs rassemblements d'aujourd'hui) mais se taisent sur les ordres donnés par le ministère de l'intérieur et par la hiérarchie policière, visant à créer des situations de tension, à faire peur en mettant en scène des manifestations qui « dégénèrent ».

Mais l'opinion reste très majoritairement hostile à la loi. Elle ne croît pas que « ça va mieux » comme le prétend Hollande.

L'enjeu des jours prochains est clair : renvoyer comme un boomerang à Hollande et Valls leur acharnement à passer en force en utilisant à la fois les institutions antidémocratiques de la Vème République et la violence policière.

Dans la foulée de l'État d'urgence, ce gouvernement pensait pouvoir tout se permettre. Mais ça ne passe pas. Le gouvernement est en mauvaise posture, le PS est dans une crise profonde. Cela offre au mouvement social la possibilité de gagner, d'enregistrer ce dont il a vraiment besoin : une victoire !

L'épreuve de force c'est maintenant !

L'entrée en grève des routiers et des cheminots et l'appel à la grève reconductible dans les raffineries, c'est ce qui manquait au mouvement : des grèves dures dans des secteurs stratégiques, capables de taper le patronat au porte-monnaie et d'accentuer la pression sur le gouvernement.

Pour tous ceux et toutes celles qui refusent la loi travail, c'est le moment d'y aller toutes et tous ensemble.

**Jeudi 19 mai, à l'appel de
l'intersyndicale,
rassemblement devant la gare
SNCF de Caen avec les
cheminotEs en grève (10h)**

Secret des affaires : le Parlement européen à la botte des multinationales

Au Luxembourg, fin avril, a commencé le procès « Luxleaks ». Le procureur y a requis 18 mois de prison contre deux salariés du cabinet d'audit PwC. Leur crime : avoir utilisé les informations auxquelles ils avaient accès pour dévoiler comment la législation du Luxembourg permet à des multinationales d'économiser des milliards sur leurs impôts : une atteinte impardonnable au secret des affaires !

La protection de ce secret des affaires est au cœur de la directive votée à une forte majorité au Parlement européen le 14 avril. Cette directive énonce une définition du secret des affaires tellement large que toute information interne à l'entreprise pourrait en faire partie. Avec le risque pour quiconque oserait dénoncer pratiques illégales ou malversations de se voir traduire en tribunal et être lourdement condamné !

Après les Panama Papers et autres scandales, l'heure n'était pourtant pas à protéger le secret des affaires, mais à l'abolir. Mais ce n'est visiblement pas l'avis du Parlement européen.

Air France : des actionnaires reconnaissants

Alexandre de Juniac, le PDG d'Air France/KLM, s'est augmenté de 65 % en 2015 avant de quitter le groupe. Son salaire est passé de 645 000 euros en 2014 à 1 060 000 euros !

Son bilan, c'est 15 000 emplois supprimés en quatre ans, le blocage de tous les salaires – sauf le sien – depuis 2012, des accords d'entreprise amenant à revoir tous les accords collectifs antérieurs pour imposer à des syndicats complices 20 % de productivité en plus. Aux yeux des actionnaires, un tel bilan méritait une récompense à la hauteur !

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, un site essentiel pour l'échange d'informations sur l'actualité des luttes.



Pour tout contact :
npacaenaglo@gmail.com
<http://www.npa2009.org/>

Comme dans beaucoup d'autres groupes qui enchaînent les plans de suppressions d'emplois, les salariéEs étaient appeléEs à accepter des sacrifices pour que l'entreprise puisse affronter la concurrence.

A Air France, même des syndicats complaisants ont finalement compris que l'on se foutait de leur gueule. Ni les syndicats de pilotes ni ceux des hôtesses et stewards n'acceptent de continuer de collaborer à ces attaques.

Pour sa part, M. De Juniac a empoché son million et partira faire carrière comme président de l'Association internationale du transport aérien : nouveau costume, nouvelle chemise...

La Préfecture du Calvados et les contrôles au faciès

La direction de Twisto Kéolis, dans une note interne destinée aux personnels de l'entreprise et à la demande de la Préfecture, charge les chauffeurs et contrôleurs de la ligne de bus 61 d'organiser le contrôle des migrants. Pour ce faire, un tableau à remplir leur a été distribué : ils doivent y mentionner l'heure, le lieu, la date et le sens de circulation des migrants. La ligne 61 est la ligne Caen-Ouistreham très fréquentée par les réfugiés puisqu'elle dessert le port d'où les ferries gagnent la Grande-Bretagne. Les agents de Twisto, scandalisés, ont alerté le CHS-CT de l'entreprise et la CGT a dénoncé « ces directives inacceptables et scandaleuses ».

La Préfecture nie avoir demandé ce fichage mais le Préfet du Calvados reconnaît sur les ondes de France Bleu : « Les contrôleurs et les conducteurs de tous les transports publics peuvent apporter un certain nombre d'informations que ce soit sur les migrants ou d'autres problèmes ».

Jusqu'où iront-ils dans la chasse aux réfugiés ? Cette demande choquante faite à Twisto, que la direction de l'entreprise n'hésite pas à relayer, s'ajoute à l'incendie qui a détruit un squat à Caen où plusieurs migrants ont frôlé la mort du fait des conditions de vie indignes qui leur sont offertes.

Le NPA dénonce ces escalades policières contre les migrantEs, les contrôles au faciès et autres directives de sinistre mémoire. Le NPA soutient toutes celles et tous ceux qui viennent en aide et sont solidaires des réfugiés. Le NPA exige des conditions d'hébergement dignes prises en charge par l'Etat.

